

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le 18/04/2024
ID : 974-249740101-20240416-2024_022_BC_10-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 avril 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE HUIT AVRIL à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 0

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_022_BC_10
Signature d'un avenant à la Convention de co-maîtrise d'ouvrage 2022 entre le TCO et la Commune de Le Port pour la réalisation de travaux de VRD.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mircille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 16

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Olivier HOARAU procuration à M. Daniel PAUSE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Philippe LUCAS procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
2 avril 2024

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
15/04/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 AVRIL 2024

AFFAIRE N°2024_022_BC_10 : SIGNATURE D'UN AVENANT À LA CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE 2022 ENTRE LE TCO ET LA COMMUNE DE LE PORT POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE VRD.

Le Président de séance expose :

Contexte

Par délibération du Bureau Communautaire du 4 Avril 2022, le Territoire de l'Ouest a approuvé la signature d'une convention de co-maitrise d'ouvrage avec la commune de Le Port pour la réalisation de travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers) sur le territoire communal.

Objet de l'avenant

La convention 2022 prévoyait le remboursement par l'EPCI, des montants affectés au travaux relevant des compétences eau potable, assainissement et pluviale en Hors Taxe.

Sur demande du Trésor Public, la commune de Le Port sollicite un avenant pour une prise en compte et un remboursement des dépenses en TTC.

La convention initiale prévoyait une contribution de l'intercommunalité à hauteur de 67 194,75 € HT après déduction des subventions.

Ces opérations étant finalisées et facturées, il ressort que la part du Territoire de l'Ouest actualisée est de 63 823,96 € HT, soit 69 249 € TTC.

Le détail des montants est disponible en annexe (annexe 1).

Le projet d'avenant est disponible en annexe (annexe 2)

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/03/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Eau, Assainissement et GeMAPI du 14/03/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- APPROUVER la signature d'un avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage 2022 entre l'EPCI et la commune de Le Port, pour la réalisation des travaux de voiries, réseaux et divers (VRD) ;**
- AUTORISER le Président à signer tous les actes correspondants.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

ANNEXE 1 : Détail des montants définitif par opération (Entrée de Ville- Général de Gaulle et La Poste-Jean Bertho)

	BERTHO-LA POSTE		Entrée de Ville/ Général de Gaulle		Montant travaux réalisés hors révision
	Montant prévisionnel	Part	Montant	Part	
REHABILITATION DES RESEAUX EAUX PLUVIALES	116 600,00 €	10,53%	166 800,00 €	8,05%	263 816,27 €
REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES	17 950,00 €	1,62%	147 400,00 €	7,11%	103 177,32 €
REHABILITATION DES RESEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	83 200,00 €	7,51%	108 000,00 €	5,21%	38 236,00 €
TRAVAUX DE VOIRIE MAIRIE	890 000,00 €	80,34%	1 650 000,00 €	79,63%	
LOT1 (VRD)					1 582 915,63 €
AUTRES LOTS					460 370,90 €
Total en €HT	1 107 750,00 €	100,00%	2 072 200,00 €	100,00%	2 448 516,12 €

	BERTHO LA POSTE	ENTREE DE VILLE
TOTAUX TRAVAUX FLUIDES	192 334,92 €	405 229,59 €
Part fluides	17,38%	16,55%
Montant PI	59 318,00 €	105 414,95 €
Part PI supporté par le TCO	17,38%	16,55%
Montant €HT PI supporté par le TCO	10 307,80 €	17 446,18 €
MONTANT TOTAL €HT(travaux + PI) pris en charge par le TCO	202 642,72 €	422 675,77 €
MONTANT TOTAL €TTC(travaux + PI) pris en charge par le TCO	219 867,35 €	458 603,21 €

Total Bertho La Poste + entrée de ville (€TTC)			
	Conventionné	Réalisé	Révision de prix
Total travaux + PI	3 338 947,50 €	3 720 073,27 €	3 720 073,27 €
Total travaux TCO + PI	729 063,04 €	678 470,56 €	14 019,47 €
Financé REGION (90%)	656 156,73 €	610 623,51 €	12 617,52 €
A facturer au TCO	72 906,30 €	67 847,06 €	1 401,95 €
			Réalisé y compris révision
			623 241,03 €
			69 249,00 €